



Le Jura Libre n° 2845 du jeudi 18 avril 2013

Editorial

Laurent Girardin

Avenir hospitalier

D'ici à la votation du 24 novembre 2013, les interrogations sur l'avenir des structures hospitalières du Jura-Sud (Moutier et Saint-Imier) s'inviteront de plus en plus dans les débats.

Dans le camp favorable au statu quo, on tentera évidemment d'effrayer la population. Cette stratégie de l'angoisse a d'ailleurs déjà été appliquée lors de la procédure plébiscitaire des années 1970. A l'époque, Force démocratique mettait en doute la pérennité de l'hôpital de Moutier en cas de changement d'appartenance cantonale, en évoquant notamment des tarifs hospitaliers qui prendraient l'ascenseur. Dans un autre registre et toujours à propos de la cité prévôtoise, le mouvement probernois promettait la fermeture de l'école professionnelle si Moutier était rattachée au canton du Jura. A noter que l'école professionnelle commerciale et que l'école de maturité professionnelle de Moutier ont entre-temps été fermées... par le canton de Berne.

Pour revenir plus précisément au paysage hospitalier régional, affirmer aujourd'hui que les hôpitaux du Jura-Sud pourraient fermer en cas de oui le 24 novembre prochain est totalement indéfendable.

La question fondamentale que les Jurassiens du Sud devront se poser tient plus au contexte dans lequel ils seront le mieux à même de défendre leurs hôpitaux : en demeurant dans le canton de Berne ou en créant un nouveau canton dont ils pourront influencer les décisions ?

Avec un poids politique conséquent au sein d'une nouvelle entité romande à créer de toute pièce, ils auront la possibilité de contribuer eux-mêmes aux choix politiques essentiels et par la suite ils défendront bien mieux l'évolution de l'offre en soins médicaux.

L'avenir des structures hospitalières en général dépend également de décisions prises par la Confédération et par les assureurs. Au début du mois d'avril 2013, l'association faîtière des assureurs-maladie *Santésuisse* a publié une étude réalisée par la Haute-école zurichoise des sciences appliquées de Winterthour. Les auteurs ont analysé pour la première fois l'évolution des coûts hospitaliers de 2004 à 2010, ainsi que les différences entre les cantons sous l'angle des prix et des volumes de prestations. Qu'en ressort-il ? De notables différences d'efficacité entre les cantons sont observées dans le domaine des hôpitaux et le canton de Berne se classe au dernier rang des hôpitaux les plus rentables, en raison de leur trop grand nombre.

Le risque de voir un hôpital du Jura-Sud se fermer est sans conteste plus élevé si le non l'emporte lors de la votation du 24 novembre 2013. Dans ce contexte, il serait éminemment souhaitable que les électeurs, du Nord comme du Sud, ne se contentent pas de céder aux peurs du changement, mais qu'ils prennent aussi conscience des réelles opportunités offertes par la création d'un nouveau canton romand.